



LOURDES 2024 - 116^{ème} Pèlerinage diocésain

25 juillet au 31 juillet 2024

« Allez dire aux prêtres, que l'on bâtit ici une chapelle ...
et que l'on y vienne en procession. »

Jeudi 25

Voyage & messe à Notre Dame du marais de Montluel

J 1 - Vendredi 26

Messe d'ouverture - Basilique Ste Bernadette & Photo du pèlerinage

J 2 - Samedi 27

Gouter en diocèse – Salle de la Forêt
Chemin de Croix des Espèlugues en soirée

J 3 – Dimanche 28

Messe internationale - Basilique St Pie X
Procession eucharistique

J 4 - Lundi 29

Onction des malades & Messe – Basilique Ste Bernadette
Procession Mariale

J 5 - Mardi 30

Messe concélébrée à la Grotte
Célébration Envoi - Chapelle Notre Dame
Chapelet à la Grotte & Dépôt du Cierge du Pèlerinage aux Chapelles des Lumières

Mercredi 31

Arrivée vers 7h30 – Messe – petit déjeuner

CHOIX DE L'HOTEL

1. Les hôtels sont classés en plusieurs niveaux :
 - a. le 1er niveau a avec des prestations hôtelières et restauration satisfaisantes (Lys de Marie ou Calvaire)
 - b. le 2nd niveau est à proximité soit de la porte St Joseph (Grand Hôtel d'Angleterre) soit de la porte Saint Michel (Hélianthe & Compostelle) ou offre un confort hôtelier et restauration plus élevé (Ste Suzanne)
 - c. J'attire l'attention des groupes ou paroisses sur les hôtels Compostelle et Hélianthe, situés très à proximité de la Porte St Jean (coté Ville), ces deux hôtels sont voisins, avec une seule restauration soit deux niveaux de confort et de prix.
 - d. il est possible d'envisager, sur demande, une pension de Famille (Hôtel Arbizon) – les places sont limitées,
2. Le service diocésain des pèlerinages vous affectera dans un hôtel correspondant au niveau choisi.

Les encaissements sont faits une fois le départ assuré.

Service Diocésain des Pèlerinages & Voyages Pastoraux

Diocèse de Belley-Ars
31 rue Docteur Nodet
01000 Bourg en Bresse
06 33 09 14 24
Bourg en Bresse, le 17/3/23
pelerinage@belley-ars.fr

Bourg en Bresse, 4 mars 2024



Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le dossier d'inscription pour le pèlerinage 2024 à LOURDES des pèlerins « hôtel ».

Les règles de choix des hôtels sont précisées sur cette même page.

L'inscription est prise en compte à réception du bulletin d'inscription (1 par personne), accompagné de l'acompte de 100€. Pour les personnes venant ensemble, il est possible de grouper les paiements.

Une réduction de 100€ est appliquée pour les personnes effectuant l'aller – retour à Lourdes par leurs propres moyens.

Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 5 juillet 2024

Je reste à votre disposition pour tous renseignements, vous en souhaitant bonne réception, recevez mes cordiales salutations.

Etienne POISSON

Directeur des pèlerinages

Prix - ADULTE

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage pour les 5 nuitées.
Réduction pour les personnes venant en véhicule personnel.

PENSION DE FAMILLE		
Arbizon 430 € 00 (chambre double ou triple)		
HOTEL ** ou ***		
Entourer le tarif choisi	Chambre double	Chambre simple
Lys de Marie *** ou Calvaire **	545 € 00	680 € 00
Compostelle ** ou Ste Suzanne***	580€ 00	700 € 00
Grand Hotel d'Angleterre ***	580 € 00	740 € 00
Hélianthe ***	625 € 00	720 € 00
Don		€ 00
TOTAL A PAYER	€ 00
Prêtre accompagnateur : 300€ le complément est assuré par les dons des pèlerins		
Souhaite un reçu fiscal pour le montant du don		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Je pars de :	Bourg en B. (6h00)	Montluel (8h15)
Entourer votre choix		

Je partage ma chambre double avec

.....
Nous ne prenons pas la responsabilité de compléter les chambres.

Transport – Hébergement - Restauration

Transport en bus Car Grand Tourisme
Hébergement & restauration selon l'hôtel choisi ci-dessus

Protection des données personnelles

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.
J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement de l'Association Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal.

OUI NON

Droit à l'image

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Belley Ars exclusivement.

OUI NON

Données médicales confidentielles

Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc ...

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

(A compléter obligatoirement)

Nom d'usage

Prénom

Tél fixe :/...../...../...../.....

Tél mobile :/...../...../...../.....

Courriel@.....

Documents à adresser

- Bulletin d'inscription complété
- Chèques à l'ordre de : **PELERINAGE BELLEY – ARS**
Solde le 5 juillet 2024
à verser en une ou plusieurs fois
Espèces, Virements, ANCV acceptés

Accord & Signature

Je soussigné (nom, prénom)

Nom (d'usage)

Prénom

Adresse.....

Code PostalVille.....

Téléphone/...../...../...../.....

Courriel@.....

Date de naissance

certifie avoir pris connaissance :

- du programme 2024,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) Pèlerinages consultables au bureau du SDP.

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

OUI NON

Je fais une copie de ce bulletin, qui fait office de contrat, que je conserve.

Je demande mon inscription en versant 100 € 00.

Le

Fait à

Signature (bon pour accord)

Un voyage organisé par
SDP - VP Belley – Ars
31 rue Dr Nodet, 01000 BOURG EN BRESSE
N° Atout France: IM001110001



INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyages proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France – CS50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 voir <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031632248/>

2 Prix

CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie.
- L'hébergement selon les modalités définies.
- La restauration selon le programme.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et animations.

Ce que le prix ne comprend pas :

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

3 Assurance

Les Pèlerinages et voyages pastoraux relèvent du champ du code du tourisme. Ils sont organisés par l'AD BA et assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris cedex

05) sous le N° de contrat 0020820017000287. Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

4 Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

Barème d'annulation sur le prix total

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

5 Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg – 06 33 09 14 24 ou pelerinage@belley-ars.fr.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total

du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg, par lettre accusé-réception et/ou par mail à pelerinage@belley-ars.fr accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

6 Règles de Protection de Données Personnelles

Les **FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES** sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou voyages pastoraux relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La **DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES** est validé annuellement.

Les **DESTINATAIRES DES DONNEES** sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information n'est transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : **Econome, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourg-en-Bresse Cedex** ou un mail à econome@belley-ars.fr.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarche téléphonique www.bloctel.gouv.fr